

L' AISNE OBTIENT LA CREATION DE 3 BRIGADES DE GENDARMERIE NATIONALE SUPPLEMENTAIRES

Le 10 janvier 2022, le Président de la République avait annoncé la création de 200 brigades de gendarmerie, en milieu rural, dans des territoires où l'empreinte des services publics était jugée comme faible.

Cette annonce s'inscrivait en complément de celle faite par le ministre de l'Intérieur d'ouvrir 8.500 postes, dédiés aux forces de l'ordre, entre 2022 et 2027. Dans ce prolongement, ce dernier avait lancé le 29 septembre 2022, à destination des préfets, une phase de concertation afin que les élus locaux puissent exprimer leurs souhaits en vue de l'implantation des 200 nouvelles brigades à créer.

Sur invitation du Sénateur et Conseiller départemental de l'Aisne, Pierre-Jean VERZELEN, Gérald DARMANIN s'était ainsi déplacé, le 10 février 2023, dans l'Aisne, à Marle, pour lancer cet échange avec les élus locaux et recueillir leurs avis et propositions.

Aujourd'hui, le Président de la République vient d'annoncer la création de trois brigades de gendarmerie nationale dans l'Aisne. Les communes retenues sont : Aubenton, Neuilly-Saint-Front et Saint-Gobain.

Nicolas FRICOTEAUX rappelle l'engagement du Conseil départemental pour renforcer localement les services publics. Il avait ainsi sollicité la Direction générale des Finances Publiques, afin que soient transférés certains de ses services vers Laon et Château-Thierry. Il rappelle, par ailleurs, que le Département de l'Aisne met à disposition de la Gendarmerie, des intervenants sociaux, afin de lutter contre les violences intra-familiales.

Le Président du Conseil départemental de l'Aisne note avec satisfaction : « *cette annonce présidentielle donne des moyens supplémentaires, dans l'Aisne, pour renforcer le maillage des services publics. Elle répond concrètement aux besoins de sécurité de nos concitoyens ainsi que des élus. Elle s'accompagne, enfin, de la création de nouveaux emplois pérennes au cœur de nos territoires.* »